



Saint-Damase
fière de son histoire

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné à tous les contribuables de la susdite municipalité que :

MARDI LE 2 MAI 2023

À 19 H 30 à la mairie, située au 115, rue Saint-Etienne, Saint-Damase.

Lors de la séance régulière du conseil municipal, les documents suivants seront déposés et étudiés par le conseil :

- 1- Le rapport financier de la municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022;
- 2- Le rapport du vérificateur externe pour la même période.

DONNÉ à Saint-Damase, ce 20 AVRIL 2023.

Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière